



Plan d'action de la Commission européenne sur le bien-être des animaux

La Commission européenne a présenté un plan d'action communautaire sur la protection et le bien-être des animaux que le Parlement et le Conseil européens examineront. Ce plan d'action propose des mesures réparties sous cinq grands thèmes :

- 1) Relever les normes minimales sur la protection et le bien-être des animaux.
Notamment :
 - Apporter des réformes à la Politique agricole commune (PAC) proposée, afin d'encourager l'avancement vers les objectifs suivants :
 - Le respect des diverses normes, notamment au sujet du bien-être animal, requis pour être admissibles aux indemnités directes à partir de 2007
 - L'apport de soutien aux agriculteurs qui investissent dans des mesures permettant d'accroître le bien-être des animaux (p. ex., pratiques de soin des animaux, participation à des arrangements axés sur la qualité des aliments, coûts opérationnels)
- 2) Promouvoir la recherche guidée par les politiques. Notamment :
 - Envisager la mise sur pied d'un centre ou d'un laboratoire européen consacré à la protection et au bien-être des animaux. Extrants possibles :
 - Normaliser/certifier de nouveaux indicateurs de bien-être
 - Coordonner la recherche axée sur le relèvement des normes et promouvoir les études au sujet des liens entre le bien-être animal et la qualité/salubrité des aliments
 - Faciliter l'implantation d'une étiquette européenne de gage de bien-être animal
- 3) Introduire des indicateurs normalisés sur le bien-être animal. Notamment :
 - Une étiquette reliée au bien-être animal qui classerait les systèmes de production d'après les exigences en matière de bien-être (afin que les consommateurs aient le choix entre des produits soumis à des normes minimales et à des normes plus rigoureuses)
- 4) Veiller à ce que les éleveurs et le grand public participent à l'élaboration des normes de bien-être et qu'ils soient informés, y compris au sujet de leur rôle de promotion de ces normes. Notamment :
 - Les consommateurs devront savoir que le relèvement des normes pourrait entraîner une hausse des coûts supportés par les producteurs, et donc une hausse des prix à la consommation.
- 5) Soutien et lancement d'une campagne internationale de sensibilisation et d'attente de consensus au sujet du bien-être animal : Notamment :
 - Travailler avec l'OIE
 - Voir à inclure le bien-être animal dans les ententes bilatérales et multilatérales signées par l'UE



- L'UE a entamé des négociations avec le Chili et le Canada au sujet des normes sur le bien-être animal
- Un dialogue doit être enclenché avec les pays qui imposent des normes rigoureuses au chapitre du bien-être animal, afin d'établir des partenariats avec les gouvernements et les intervenants concernés.
- Il faut continuer d'exercer des pressions au niveau de l'OMC pour que le concept de bien-être animal soit accepté comme une contrainte non commerciale